

8 Société et Culture

Trois questions au coordonnateur du Réseau national de protection des droits de l'enfant au Gabon...

...Me Ekogha Ndong : " Le Repeg sert de relais pour la continuité de l'action de l'Etat "

Propos recueillis par JMN
Libreville/Gabon

L'union : Monsieur le coordonnateur, vous avez récemment effectué une opération de recensement des enfants apatrides dans la province de l'Ogooué-Maritime, notamment dans la ville de Port-Gentil. Quel constat dressez-vous par rapport aux autres provinces ?

Me Ekogha Ndong : D'abord, je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre structure associative. Le constat fait dans la province de l'Ogooué-Maritime n'est pas différent du reste du Gabon, c'est-à-dire que bon nombre d'enfants n'ont pas d'actes de naissance et les raisons évoquées par les parents sont quasiment identiques. Raison pour laquelle, je remercie les autorités concernées par ce problème qui n'ont ménagé aucun effort pour que l'opération de recense-

ment des enfants apatrides se déroule dans des conditions acceptables. C'est l'occasion pour moi de rendre hommage au ministre de l'Intérieur, au gouverneur, au maire de la commune de Port-Gentil et particulièrement à la mairie du 1er arrondissement où s'est déroulée cette opération. Le maire de cet arrondissement s'est d'ailleurs engagé personnellement à ce que les populations de son arrondissement puissent obtenir ce précieux sésame à travers le financement des procédures. Nous ne terminerons pas sans citer la collaboration et la bonne foi des autorités judiciaires du tribunal de Port-Gentil qui ont travaillé avec nous pour rendre la dignité à tous ces compatriotes conformément à la volonté du président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Votre champ d'action semble empiéter sur les missions de l'État... Comment définissez-vous les rapports qui existent entre le Repeg et le gouvernement ?



Photo : DR

Me Ekogha Ndong : "Nous invitons les autres autorités à faciliter les procédures".

Avant de répondre à votre question sur les rapports que le Repeg entretient avec le gouvernement, il faut que vous sachiez que le Repeg est un réseau qui regroupe un ensemble de mouvements associatifs

qui s'occupent de l'enfance. La mise en place de ce réseau s'est faite avec le soutien du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), ce qui fait de nous un interlocuteur crédible auprès du gouvernement

et des partenaires au développement. Pour revenir à votre question sur les rapports qui existent entre le Repeg et le gouvernement, je dois préciser que nous sommes une organisation non gouvernementale et nous travaillons aux côtés du gouvernement pour apporter notre contribution dans la réalisation de ses missions régaliennes. Et ce modèle existe depuis la nuit des temps dans les pays qui ont pour système de gouvernance l'État de droit. Tout ce que le Repeg fait n'a été possible que grâce aux autorités gouvernementales et nous leur exprimons toute notre gratitude. En adoptant plusieurs textes de lois portant protection de l'enfant au Gabon et en ratifiant plusieurs instruments internationaux comme la Convention relative aux droits de l'enfant, le gouvernement affirme sa volonté de protéger l'enfant au Gabon. En tant que membre de la société civile comme toutes les associations laïques, religieuses ou traditionnelles, le Repeg s'efforce de répondre à la

politique du gouvernement en servant de relais pour la continuité de l'action de l'État. Chacun joue un rôle bien déterminé dans la nation et toute la société civile est partie prenante au développement socio-économique du pays, comme les autres acteurs.

Qu'en est-il de la situation des enfants qui doivent passer les examens de fin d'année ?

C'est pour moi l'occasion de rendre un hommage appuyé au ministre de l'Éducation nationale, qui a accepté la carte de pré-scription d'identité pour scolariser les enfants gabonais n'ayant pas d'actes de naissance et aussi de leur faire passer les examens et concours avec ce document. Il n'était pas obligé de le faire, mais c'est parce que madame le ministre a à cœur l'avenir de ces enfants qu'elle a autorisé cela. Nous invitons les autres autorités concernées par la question d'identité à faire de même pour faciliter les procédures à ces enfants.

Monde syndical

La CSTG pour un meilleur dialogue avec les employeurs et l'administration du Travail

S.A.M.

Libreville/Gabon

LE président de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG), Camille Mombo Mouelet, a indiqué, vendredi dernier, que sa centrale organisera dans quelques jours une conférence de presse sur le dialogue entre les syndicats, les employeurs, l'administration du Travail et les travailleurs. Le but de cette rencontre, pour M. Mombo Mouelet, est d'échanger sur les réalités propres à chaque entité et leur interaction.

Lorsque la Confédération a été créée, le programme d'actions tournait autour des négociations multiformes. A travers cet agenda, la CSGT s'attaque, depuis de nombreuses années, aux classifications spécifiques des emplois proposés par chaque entreprise se trouvant sur le territoire gabonais. Entreprises affiliées ou non à une convention sectorielle. "Mais il s'avère que certaines entités ont refusé de répondre à nos missives. Cette conférence de presse



Photo : DR

Camille Mombo Mouelet lors d'une précédente intervention.

va donc nous permettre d'éclairer leur lanterne sur quelques points d'achoppement, de leur faire comprendre qu'il est important de mieux travailler ensemble."

Cet événement sera aussi l'occasion de présenter les rapports du Bureau international du travail (BIT) relatifs aux conventions ratifiées ou pas par le Gabon. "Chacun pourra ainsi se rendre compte des réponses du gouvernement aux questions et aux préoccupations du Bureau", a expliqué le

président de la CSTG. M. Mombo Mouelet a également annoncé qu'il venait de participer à la 10e session de la Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui s'est tenue du 2 au 13 juin derniers, à Genève. Accompagné du 1er vice-président de la CSTG et secrétaire général du Sy-trace, Séraphin Mbadinga, et du 1er secrétaire général du Syndicat des cadres miniers du Gabon (Sycamiga), Maurice Bouamba,

présentés aux responsables des syndicats rencontrés, il en a profité pour relancer la coopération avec la Fédération des mines de France et formaliser les liens avec la CGT (France). "Ces deux personnes ont été avec moi à Genève et sont susceptibles de prendre un jour le relais. Car elles sont déjà outillées sur les questions du travail."

Mombo Mouelet a également annoncé la restructuration de la CSTG puisqu'elle va désormais

s'intéresser à des domaines comme la métallurgie. "Il est normal d'intégrer ce secteur parce que Comilog, filiale du groupe Eramet, a lancé cette activité il y a peu. Mais ce n'est pas le

seul point puisque l'eau est concernée, entre autres. Il s'agit d'évoluer avec l'actualité. Nous allons aussi tenir notre premier congrès ordinaire dans quatre mois", a-t-il affirmé.

